



Trait d'Union

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2023

85

SOMMAIRE

2 Le mot du Maire :
2024 : année à chantiers

3 Eclairage public :
Dormelles lauréate !

7 Maternelle : Victoire !

8 CM1-CM2 : leurs meilleurs
contes de Noël

9 "Notre" facteur, ce lien humain

11 Etre ado à Dormelles



2

Le mot du Maire

Dormelloises, Dormellois,

En cette fin d'année 2023, la conjoncture économique difficile n'épargne personne.

L'entretien de nos routes communales, les travaux sur les bâtiments communaux, le renouvellement des équipements en matériel technique ont retenu l'attention de l'équipe municipale qui s'est efforcée de trouver des solutions économiques à leur réalisation.

Des chantiers doivent commencer l'année prochaine :

- travaux d'urgence sur l'église afin de stopper les fuites du toit de la chapelle
- projet de déplacement du chemin menant de l'allée des noyers à la garderie, inondé lors des fortes pluies malgré les travaux déjà effectués
- réfection de la rue des Moulins, elle aussi victime des fortes pluies, maintes fois réparée qui présente de nombreux nids de poules
- réfection de la route de la Ronce.

Afin de remédier au désherbage du cimetière et pour respecter la politique zéro phyto, nous avons opté pour l'engazonnement, ce qui permet un gain de temps au niveau de l'entretien, une économie non négligeable et un geste pour notre planète.

Les travaux de réorganisation de la circulation à Challeau ont été effectués début 2023. Des ilots incitent les automobilistes à lever le pied et les cases prévues pour le stationnement devraient laisser libres les trottoirs pour le cheminement des piétons.

La bibliothèque a repris du service depuis février grâce à l'enthousiasme d'une équipe de jeunes Dormellois dynamiques, créant un lieu de rencontre fort agréable. Je les remercie pour leur travail.

Je remercie également l'équipe du Comité des Fêtes qui anime la vie de notre village.

A l'aube de la nouvelle année, j'adresse mes vœux les meilleurs à tous les acteurs de la vie communale et à tous les Dormellois.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et vous donne rendez-vous en 2024, notamment lors de la cérémonie des vœux aux habitants organisée le 6 janvier prochain.

Bien amicalement.

Le Maire

Francis LARGILLIERE

Des défibrillateurs à votre disposition



La municipalité vient de prendre en location trois défibrillateurs automatisés externes (DAE). Le premier se trouve devant la porte du secrétariat de la Mairie juste à côté des écoles, Rue de la Mairie, le deuxième devant l'Auberge, Route de Villemaréchal et le troisième devant la salle des fêtes, Allée des Noyers. Ils peuvent être utilisés sur place ou emportés en cas d'urgence par toute personne témoin d'un cas d'arrêt cardiaque. Plusieurs agents, adjoints, vont bénéficier d'une formation pour l'utilisation de la machine.

J.L.

Bibliothèque : tout savoir

Nous vous rappelons que votre bibliothèque est ouverte les mercredis et samedis et que vous pouvez emprunter des livres, des CD, des DVD gratuitement. Il suffit de venir vous inscrire à la bibliothèque de Dormelles auprès d'Annie, Aneta, Cassandre ou Christophe. Il vous sera remis une carte nominative qui vous permettra d'accéder aux autres bibliothèques de la communauté de communes comme la médiathèque d'Ecuelles. Vous pouvez télécharger une application sur votre téléphone pour gérer votre compte et y réserver un livre pour le faire livrer directement chaque mercredi à la bibliothèque de Dormelles. Pour les restitutions, rien de plus simple : vous pouvez rendre vos prêts n'importe quand et à toute heure par la trappe située sur la porte de la bibliothèque et même si vous l'avez emprunté ailleurs.

N'oubliez pas, l'équipe est à votre service, et si vous recherchez un livre, une BD, un manga, un album, un livre technique, nous faisons appel à la médiathèque départementale qui dispose d'un volume de plus de 30 000 références dans lequel nous pouvons rechercher et trouver votre bonheur. Alors, n'hésitez plus, venez vite vous inscrire à la bibliothèque de Dormelles.

Ch. T.



N.B. : Vous voulez vous débarrasser de vos livres ? Contactez l'équipe de votre bibliothèque et apportez nous vos livres, nous ferons une sélection, mettrons en rayon ceux retenus. Le reste sera vendu pour pouvoir racheter de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque. Ainsi, en octobre, l'équipe a vendu plus de 700 livres et en a racheté une vingtaine d'occasions pour les petits et pour les grands. Alors, n'hésitez pas, contactez-nous par mail :

bibliotheque.dormelles@gmail.com.

A très vite.



Des légumes BIO sur commande ?

Oui mais pourquoi ?

Vous pouvez choisir des légumes au détail ou commander des paniers de saison. Vous avez le choix !

La Ferme Maraîchette fonctionne sur un système de commande car nous avons fait le choix écologique et économique de travailler sans chambre froide. Nous récoltons ainsi à la demande, ceci nous permet de ne pas gâcher de légumes et de vous proposer des légumes frais récoltés le jour même le plus souvent possible.

Selon nous, la fraîcheur des légumes est primordiale pour garantir un meilleur goût, une bonne conservation et plus de nutriments.



COMMANDE :

www.coopcircuits.fr/lafermemaraichette/shop

RETRAITS :

- 🍅 À La Ferme Maraîchette - Villemaréchal
Vendredi de 17h30 et 19h30
- 🍅 Au 58 rue des Nanchons - Saint-Mammès
Vendredi de 18h à 19h
- 🍅 À La Ferme du Bois Piget - Dormelles
Samedi de 10h à 13h
- 🍅 Aux Poulettes de Paley - Tesnières
Lundi de 17h30 à 19h



On se bouge !

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'association « Les Villages Bougent » sport santé et bien-être propose, les mercredis à la salle des fêtes de Dormelles, de 9h15 à 10h15, des cours de renforcement musculaires Fitness, suivis, de 10h à 10h45, de cours de pilates stretching.



www.villagesbougent.com

mail : lesvillagesbougent@gmail.com
tél : 06 25 84 44 99

Eclairage public : Dormelles lauréate

Dans le cadre des travaux de remplacement en LED des installations d'éclairage public de la Rue de la Mare aux Loups – Bois de Dormelles, la commune a été Lauréate au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Ile-de-France. Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique. Il s'agit de 11 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70 %.

Aide financée par la Région Ile de France : 3 392€.



 ile de France



Soins aux chats errants



Depuis le début du trappage nous avons déjà attrapé 1 femelle et 2 mâles sur le secteur de la maison de retraite. Nous vous rappelons que les chats doivent être identifiés et stérilisés pour éviter la prolifération. Rappelons-nous que nous sommes tous responsables de nos animaux ! Un animal n'est pas un cadeau ou un jouet, il faut s'en occuper et lui donner les meilleurs soins.

STÉRILISEZ VOS ANIMAUX !

JL

Tous au Concert de printemps 2024 !

Vous aviez été nombreux l'année dernière à venir les applaudir, c'est donc avec grand plaisir que l'harmonie de la renaissance Voulxoise s'invite à nouveau à Dormelles, accompagnée cette fois-ci de l'harmonie de Verneuil l'Etang : cuivres, bois, piano et percussions... un grand moment musical pour notre village ! Les chefs d'orchestre nous laissent la surprise des morceaux choisis... On parle cependant de la musique du Roi Lion ou encore de celle de la comédie musicale de Lalaland. Petits ou grands, musiciens ou néophytes, rendez vous le samedi 13 avril à 18h à la salle des fêtes de Dormelles.



Ch. T.

Les comptes rendus sont consultables dans leur intégralité sur le site
www.dormelles.fr

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 4 JUILLET 2023

● MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MORET SEINE ET LOING (CCMSL)

La dernière révision des statuts de la CCMSL a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2020 puis actée par arrêté préfectoral en date du 22 avril 2021.

Depuis lors des changements sont intervenus et réclament la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de modification statutaire. Ces modifications portent sur plusieurs éléments approuvés par délibération de la Communauté de Communes en date du 8 juin 2023. Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes Moret Seine et Loing.

● INSTALLATION DE DEFIBRILLATEURS

Monsieur le Maire explique qu'un texte de loi impose à tous les établissements recevant du public de s'équiper en défibrillateurs automatiques externes. Il propose dans ce cas d'équiper la commune de 3 défibrillateurs comme suit :

1. La mairie et l'école,
2. Les commerces,
3. La salle des fêtes,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à établir et à signer un contrat de location-maintenance préventive sur site pour les 3 défibrillateurs avec la société « HEART PROTEKT » et ce pour un coût mensuel de 223,20 € TTC (comprenant matériel, boîtiers extérieurs, formation, maintenance annuelle, inscription GEO, consommables).

● GESTION DES POPULATIONS DE CHATS ERRANTS

La commune est confrontée depuis quelques années à la prolifération des chats errants. Les administrés se plaignent régulièrement des nuisances que les colonies félines occasionnent.

C'est un problème qui nuit à la qualité de vie des usagers (nuisances domestiques et problèmes sanitaires). L'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime modifié par ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010-art.3, offre aux Maires en effet la possibilité de faire capturer les chats non identifiés, puis de les relâcher dans leur milieu naturel après avoir fait procéder à leur stérilisation et identification. Il serait opportun de réaliser une première campagne de capture et de stérilisation cette année en collaborant avec l'association « PAS SI BETES » située à Vimpeles (89). L'association se charge de la capture des animaux, de leur transport et de la remise sur site une fois stérilisés et identifiés.

Le forfait de ces actes s'établit comme suit :

- 67 € pour une ovarie chatte, 83 € si elle gestante,
- 46 € castration du chat.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention avec l'association « PAS SI BETES » d'une durée de un an.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre la commune et l'association « PAS SI BETES », ainsi que tous les actes de gestion en découlant ;

RÉSUMÉ DU COMPTE RENDU DU 9 SEPTEMBRE 2023

● PERSONNEL : CREATION ET NOMINATION A UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE

Madame LANTIER Jennifer à compter du 1er novembre 2023, sera nommée au poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

● DEMANDE D'AVIS SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) POUR LA PERIODE 2023-2028

Monsieur Philippe CROSNIER élu communautaire à CCMSL au groupe de travail « Plan Local Habitat » explique le projet.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet avec une réserve.

Le territoire de Dormelles a 5 logements sociaux : un logement social et les quatre logements sociaux privés.

● MAJORATION DE LA PART COMMUNALE DE LA COTISATION DE TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLÉS

L'article 1407 ter du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5% et 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Le Conseil Municipal décide de majorer de 15% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

● ACHAT MATERIEL

- VOITURE

Le conseil municipal retient le devis proposé par la société MTPA pour un montant de 12 336.76 € TTC, pour l'achat d'une voiture en remplacement du véhicule actuellement utilisé,

- TRACTEUR COMPACT CABINE-EPAREUSE-TONDEUSE, TONDEUSE :

Le Conseil Municipal retient le devis proposé par la Société Jardins Loisirs pour un montant total de 54 234.25 € TTC, pour l'achat d'un tracteur compact cabine-épareuse-tondeuse et d'une petite tondeuse et décide de faire un emprunt pour le financement.



● EMPRUNT

Le Conseil Municipal approuve le projet qui lui est présenté ainsi que son financement (achat de matériel technique) et s'engage à inscrire l'emprunt au budget 2023 en crédit supplémentaire.

Il décide de demander au CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE, l'attribution d'un prêt destiné au financement de cet investissement. Les caractéristiques du prêt proposé par le CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE sont les suivantes :

4. Montant : 60 000,00 Euros
5. Durée : 5 ans
6. Taux fixe : 3,96%
7. Périodicité : Trimestrielle
8. Amortissement : Echéances constantes
9. Frais de dossier : 100 €

Petit rappel...

Vous êtes propriétaire d'un terrain planté d'arbres, les plantations qui se trouvent sur ce terrain vous appartiennent.



Elles ne doivent pas empiéter sur la voie communale afin de maintenir la fiabilité et la sécurité des réseaux aériens (électricité et téléphone), elles ne doivent pas gêner le passage des véhicules (notamment des bus de transport scolaire) et la circulation des piétons.

Sur le fondement des articles L2212-2 et suivants du code des collectivités territoriales, il peut vous être demandé de procéder aux travaux d'élagage et d'abattement destinés à mettre fin à l'avance des plantations sur l'emprise des voies communales,

A défaut, l'application de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales peut entraîner l'exécution forcée des travaux d'élagage, à votre charge.

En outre, vous vous exposez à une contravention sur le fondement de l'article R116-2 du code de la voirie routière pour avoir sans autorisation, établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public.

Si vos arbres respectent la distance réglementaire par rapport à la limite du domaine public, vérifiez qu'ils ne sont pas trop hauts et trop vieux, qu'ils ne menacent pas de tomber sous l'effet d'un coup de vent trop brutal, comme cela s'est produit en août, rue des Moulins, détériorant les réseaux aériens et entravant la circulation.

S.L.L.

Faites vos dons avant le 31 décembre minuit !

Bonne année... fiscale ! **Mais si vous voulez bénéficier d'une réduction d'impôt en 2024 en faisant un don** aux Restos du cœur, à la Croix rouge ou à Médecins du monde, **pensez à le faire avant de sabler le champagne**. Soit avant le 31 décembre minuit. Les associations et organismes concernés le savent qui, en cette période de Noël, envahissent souvent nos boîtes aux lettres, ou nous bombardent de mails et de SMS : 30% des dons ont lieu en décembre.



Quels sont les organismes concernés ? Quel est le montant de la réduction d'impôt ?

Pour les particuliers, sont concernés les œuvres, les organismes d'intérêt général et les associations d'aide aux personnes. La réduction d'impôt s'élève à 66% des dons faits à des organismes d'intérêt général, dans la limite de 20% des revenus imposables, et à 75 % des dons faits aux associations d'aides aux personnes, dans la limite de 1 000 euros pour cette année.

L'impôt étant maintenant prélevé à la source, comment ces réductions s'opèrent-elles ?



Elles sont calculées sur la base des dépenses indiquées dans la déclaration annuelle de revenus et versées avec une année de décalage. **C'est donc en 2025 que l'on touchera**, sous forme d'un remboursement de l'administration fiscale, **la réduction d'impôt au titre des dons effectués en 2023**, et déclarés au printemps 2024. Ne pas oublier de réclamer un reçu fiscal aux organismes auxquels on a fait un don, afin de pouvoir le produire en cas de contrôle fiscal.

Serge AURICH

**JUILLET
AU CENTRE DE LOISIRS**

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes le 11 juillet pour les refermer le 5 août, **accueillant 53 enfants**, entourés d'une équipe très dynamique qu'ils connaissent bien : Tom le directeur, Arnaud, Nicolas, Florian, Elisa et Sorenza sans oublier Noëlle qui s'occupe de la cantine et de l'entretien de la salle.



Thème choisi cette année : l'exploration de L'Espace. Toutes les activités et les grands jeux tournaient autour des planètes, de la construction de vaisseaux et de transposition dans de nouveaux mondes avec des savants un peu fous... **Que de parties de Rigolades !** Il y a eu aussi, le mardi matin, piscine à Egreville, une journée à Nigloland, et camping sur le terrain de Foot... Les parents se sont retrouvés le dernier jeudi pour un grand jeu avec leurs enfants et visionner le film retraçant les meilleurs moments du mois... qui est passé très vite ! A l'année prochaine !

Nadine DESBORDES

Mon stage BAF* au Centre de loisirs



Travailler avec des enfants au sein du centre de loisirs de Dormelles est une expérience gratifiante. J'ai eu l'opportunité de partager des moments uniques avec les jeunes, de créer des liens durables et d'être témoin de leur évolution.

Être aux côtés des enfants dans leurs rires, leurs jeux et leurs découvertes est une source de joie et d'émerveillement pour toute l'équipe. Je remercie Nadine Desbordes ainsi que toute l'équipe d'animateurs de m'avoir permis d'effectuer mon stage pratique au sein du centre de loisirs de Dormelles.

Sorenza MEGNIEN

*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Causerie nature

L'association pour la sauvegarde du patrimoine historique de Dormelles (ASPHD) avait programmé pour le dimanche 8 octobre, **une causerie sur la biodiversité et les oiseaux de notre environnement.**

C'est une cinquantaine de personnes qui ont assisté à cette conférence donnée par madame Stéphanie Varizat, conseillère biodiversité et sciences citoyennes de Seine et Marne Environnement.



Stéphanie Varizat, face à une cinquantaine de participants.

Bien des thèmes furent abordés durant une heure et demie, de nombreuses questions lui furent posées auxquelles, elle apporta des réponses très pertinentes.

Elle aborda son sujet par des définitions, d'après les réponses des participants, on comprend vite qu'elles ne sont pas évidentes à donner.

La dégradation de notre biodiversité et le nombre d'oiseaux diminue, quelles en sont les raisons ; comment fonctionne notre environnement ? **En le comprenant mieux, nous prenons conscience de ce que peuvent faire les citoyens que nous sommes, si non l'arrêter, du moins la freiner.** Les prédateurs : la fragmentation de l'habitat, les insectes venus de pays visités (frelons asiatique) les produits phytosanitaires, les chats.

La conception des jardins : les pelouses, les arbres morts ou vivants, les haies, l'utilisation des feuilles mortes, les nichoirs, les mangeoires, les abreuvoirs.

Voici une partie des thèmes abordés au cours de cette sympathique réunion.

Marc DEKINDT

L'HÉRITAGE D'UN TERROIR

Samedi 16 septembre 2023, à l'occasion de la 40^{ème} édition des journées européennes du patrimoine, l'ASPHD organisait par ailleurs une promenade culturelle, guidée par Pascal Lomet et commentée par Katy Peureau. **S'appuyant sur le double thème du « Patrimoine vivant » et du « Patrimoine du sport », la promenade, de 5 km environ, a permis à la quarantaine de personnes présentes, de partir à la découverte du centre-bourg et de la vallée de Dormelles, en passant par les monuments historiques les plus emblématiques du village, tels que la ferme Saint-Gervais, le fort médiéval de Challeau et l'église paroissiale dédiée à Saint-Martin, tout en mentionnant les noms d'Anseau de Dormelles, de Guérin Le Groing, des Le Charron et de Louis Urbain Lefebvre de Caumartin, personnages incontournables du riche passé dormellois.**

Cette année, les journées du patrimoine coïncidaient, avec le 20^e anniversaire de la convention sur le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco ; une façon de valoriser les savoir-faire ancestraux, les



Devant l'église Saint Martin avec Katy PEUREAU



7

11 NOVEMBRE, 105^{ème} ...



cultes populaires et religieux, ainsi que les us et coutumes, par la présentation du bâti rural vernaculaire, mettant en œuvre la pierre de pays et l'utilisation de la brique, par la présentation des œuvres d'art en fer forgé que constituent les croix de chemin, et par l'évocation de l'usage du lavoir communal ; autant d'exemples démontrant que le patrimoine est d'abord l'héritage d'un terroir.



Au vu du succès formidable remporté par ce parcours de sensibilisation au « Patrimoine vivant » de Dormelles, il fut proposé à l'assemblée présente, de renouveler l'aventure de la découverte de notre charmant village, dans une formule nouvelle, que l'ASPHD s'applique d'ores et déjà à organiser : **une exploration du bourg à la lueur des lanternes...**

Pascal LOMET

Le 11 novembre 2023, sous un timide soleil automnal, nous commémorons le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la patrie : « Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres, ainsi que des trois militaires décédés dans l'exercice de leur fonction en 2023. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. **Alors portons lucidement leur héritage car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, Sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.**»*

I.B.

* Extrait du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire

x

Maternelle : Victoire

Vous le savez, notre école fait partie d'un regroupement pédagogique avec les communes de Flagy et de Thoury Ferottes. Flagy regroupe les classes de maternelle et de CP, Thoury celles de CE1 et CE2 et Dormelles les classes de CM1 et CM2. A la rentrée 2022, une classe avait été fermée par l'académie à Thoury Ferottes imposant une réorganisation sur l'ensemble des trois écoles. A ce moment, enseignants, élus et représentants des parents d'élèves n'avaient pas d'arguments suffisants pour contrer cette décision. L'année s'est écoulée sans encombre malgré des classes chargées pour certains niveaux mais fin de mai, une nouvelle décision de l'inspection académique annonce une nouvelle fermeture de classe en maternelle conditionnée par un comptage à la rentrée de septembre 2023. Impossible de voir nos communes se faire retirer des classes coup sur coup sur deux années successives sans réagir ; de devoir réorganiser les trois écoles avec des classes encore plus chargées ; de compter des doubles niveaux pour chaque enseignant ; d'accuser une dégradation du suivi des élèves de nos écoles rurales.

Ainsi, les représentants des parents d'élèves, les élus des trois communes se sont mobilisés et ont organisé le samedi 17 juin une manifestation devant l'école de Flagy avec la présence de la télévision, la presse ainsi que notre député. Une pétition en ligne a été signée par plus de 800 personnes, attestant le soutien des habitants de nos villages, et des banderoles ont été placées devant les écoles. Un dossier complet a été envoyé à l'inspectrice académique par les représentants des parents d'élèves... Aucune décision n'a été prise durant l'été par l'inspection académique et malgré leur compréhension des différentes problématiques qu'une fermeture de classe peut engendrer, les élèves



sont restés tout l'été sans savoir quel enseignant ils allaient avoir, dans quelle école ils allaient passer leur année scolaire. C'est aussi durant cette période que les agents techniques de nos communes ont du déplacer le mobilier des classes et que les enseignants ont préparé leur travail avec des classes à doubles niveaux.

A la rentrée de septembre, l'inspectrice est venue compter les élèves dans chaque classe et après une réunion à l'inspection académique, et vu les contestations et notre mobilisation, il a été décidé de rouvrir la classe à Flagy. Dans l'urgence, les agents techniques ont remplacé le mobilier, les enfants se sont préparés à changer de classe et d'enseignants, et en trois jours, une nouvelle rentrée des classes avait lieu pour nos enfants. **Elus, parents, enfants, personnels... merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour garder une qualité d'enseignement pour les enfants de nos villages.**

Christophe TESSIER



cm1 - cm2 : les meilleurs contes de Noël

Pierre DELACOURT, Directeur, et Adeline GIBOUT, ont demandé à leurs élèves de l'école primaire de Dormelles, une rédaction sur le thème de Noël...et de voter pour les deux meilleures.



Le bonnet du Père Noël

Par Maïssa (CM1)

C'est le soir de Noël, alors que je n'arrive pas à dormir je décide de descendre au salon. Je m'approche du sapin et j'aperçois alors un gros cadeau. Je tente de résister et de ne pas ouvrir celui-ci mais je suis trop curieuse. Après quelques secondes d'hésitation, je soulève le couvercle...il y a une grande lumière blanche qui m'aspire. Je tombe, je tombe...J'atterris dans un drôle de village. Autour de moi, je vois de la neige, beaucoup de neige et des sapins décorés. Je vois arrivée au pays du Père Noël ! Je vois une personne tout en rouge, je lui demande :

- Etes-vous le Père Noël ? »
- Oui, c'est moi ! Et toi tu es Maïssa.
- C'est moi Maïssa ! Comment le savez-vous ?
- Oh loh loh ! Je le sais car je te vois dans ma boule magique ! Et je vois tous les enfants du monde. Veux-tu venir voir les lutins ?
- Oui avec grand plaisir !



Le Père Noël décide alors de prendre le temps de me présenter quelques lutins, j'ai retenu certains prénoms qui étaient très sympathiques. Il y avait le lutin le plus sage, il s'appelait « Sagesse », puis le lutin farceur qui s'appelait « Drôli » notamment. Après ce bon moment passé ensemble, j'ai demandé au Père Noël s'il pouvait me ramener auprès de ma famille.

Il m'a proposé de me ramener en traîneau.

Quelle joie, il réalisait mon rêve ! Avant de prendre le chemin du retour, nous avons rendu visite à la Mère Noël. Elle était très chaleureuse et elle m'a rappelé ma maman. Après lui avoir dit au revoir, j'avais hâte de retrouver ma famille. Accompagnés des rennes, nous sommes rentrés chez moi... Alors que je me réveillais, je me suis aperçu que j'avais quelque chose sur la tête. Quelle surprise ! C'était le bonnet du Père Noël. Il me l'avait prêté lors du trajet parce que j'avais froid. J'ai donc pris la décision de lui écrire et il m'a répondu. Voici les lettres. La magie de Noël est tellement belle !



Cher Père Noël !
vous avez
oublié votre
bonnet. J'espère
que tu me
répondras.
S'il-te-plait !
Maïssa

Chère Maïssa,
Tu peux garder
le bonnet !

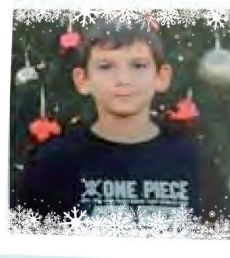
Bon réveillon !
Le Père Noël



Disparu à Noël

Par Eden (CM2)

C'est le soir de Noël... Je n'arrive pas à dormir... Je descends et je m'approche du sapin. Je vois tous les cadeaux déjà déposés. Il y en a un énorme !



Je suis curieux ! J'ai trop envie de voir ce qu'il y a dedans... J'hésite... finalement, je soulève le couvercle... Il y a une grande lumière blanche qui m'aspire dans le cadeau ! Je tombe, je tombe, je tombe...

Ensuite, j'ai chuté dans un tube de glace. J'ai longtemps glissé mais je suis arrivé dans un labyrinthe dont la neige touchait le plafond. Après une longue marche, je suis sorti du labyrinthe et à la fin, il y avait un bonhomme de neige vivant qui m'attendait.

Il m'a accompagné et m'a dit qu'il s'appelait Bob. Je lui ai répondu « moi, c'est Eden ». Puis, il m'a accompagné dans un étrange paysage de glace et on est arrivé devant un gigantesque cadeau. Je me suis demandé à qui il pouvait appartenir, j'ai vu une personne qui avait un énorme manteau, je me demandais qui cela pouvait être.

Je ne voyais pas son visage, il était bien trop grand. Il s'est baissé et m'a dit : « Hohoho Jeune homme ! Je suis le Père Noël. » Il m'a proposé de rentrer chez lui, j'étais d'accord. Je lui ai demandé : « Vous habitez dans ce cadeau ? », « Eh oui » me répondit-il. A l'intérieur, je vis qu'il n'y avait pas de cadeau, il avait déjà tout livré. Il siffla très fort et il y avait énormément de bruits. C'était ses rennes et ses lutins, sans oublier son tout petit chien. Il s'appelait Nookies. Parmi ses rennes, je n'ai retenu que quatre noms. Le premier Houcou, le deuxième Rêne, le troisième Ora et la quatrième Niou.

Cela donnait envie toute cette magie et ces gâteaux. C'était magique ! J'avais envie de rester mais en même temps, je voulais rentrer chez moi. J'ai demandé au Père Noël mais il ne savait pas comment faire. Il m'a dit de demander à la Mère Noël. Elle m'a conseillé de prendre une certaine potion noire mais cela me faisait peur. J'ai finalement accepté de la boire, cela m'a fait bizarre et je suis réapparu chez moi.

A cet instant, je vis mon frère ouvrir le même cadeau et il a disparu. J'espère qu'il reviendra !



Ludovic DEGREMONT**« NOTRE » FACTEUR,
CE « LIEN HUMAIN »**

Les Dormellois gardent dans leur cœur « Dominique », parti à la retraite. « Ludo », son successeur, a su lui aussi y trouver une place importante. Entretien.

Le Trait d'union : Au départ à la retraite de Dominique PIERRE, votre prédécesseur, les Dormellois ont craint d'avoir perdu « leur » facteur. Avec vous, ils sont aujourd'hui rassurés ! Pour eux, ce lien humain est très important. Et vous, comment le vivez-vous ?



Ludovic DEGREMONT : Prendre la succession de Dominique était un défi car je sais combien il était apprécié des Dormellois. J'essaie de faire de mon mieux pour marcher dans ses pas. On ne peut pas plaire à tout le monde mais comme Dominique, ce lien humain que vous évoquez, je souhaite vraiment le tisser avec chacun.

Diriez-vous qu'il y a une spécificité dormelloise ? Notre répartition en hameaux, des habitations parfois isolées... Et pourtant, vous êtes sans doute celui qui connaît le mieux les Dormellois, presque un par un ! Que diriez-vous de notre village et de ses habitants ?

L.D. : Je ne pense pas que cette configuration soit spécifique à Dormelles ; je dirais qu'elle est plutôt liée à la ruralité en général. Il n'en est pas moins vrai qu'ayant commencé ma carrière à Villeneuve Saint Georges, dans

le Val de Marne, je constate que c'est totalement différent ici, où l'on prend le temps de parler, d'échanger... Certes au début on passe du temps à chercher les boîtes aux lettres mais avec l'habitude le problème est vite réglé. Le village et ses habitants font qu'il fait bon travailler à Dormelles. Un conseil : il est important de bien renseigner et communiquer son adresse postale exacte. A la différence des autres hameaux et du village, reliés à Montereau, le Pimard, par exemple, est relié, lui, au bureau d'Ecuelles, ce qui distingue les éventuelles démarches à accomplir...

La Poste a beaucoup changé. Votre rôle a évolué : les usagers sont de moins en moins obligés de se déplacer et vous êtes en mesure de leur offrir de nombreux autres services que celui de la simple distribution. Comment vivez-vous ces nouvelles tâches ?

L.D. : Avec l'arrivée du numérique la poste a du se réinventer et le facteur a désormais plusieurs cordes à son arc. Des services nouveaux sont proposés aux usagers : envoi des colis depuis la boîte aux lettres, aide aux anciens et aux familles avec l'offre « Veiller sur mes parents », apport de médicaments et de repas à domicile... autant de formules donnant droit à un crédit d'impôt et que l'on peut découvrir sur le site de La Poste. Les clients sont aussi demandeurs de lien social, notamment quand ils sont en difficulté ; j'essaie de leur en apporter ; de leur faciliter la vie ; de rendre service, quoi...

Décembre, le temps des cadeaux, des colis... Le père Noël, finalement, c'est un peu vous ! Comment se passe ce mois de folie ?

L.D. : La période de Noël est en effet la plus importante – la plus chargée ! Les gens commandent énormément sur Internet. Dommage pour nos petits commerces mais il faut vivre avec son temps et c'est aussi ce qui me permet de garder mon job ; car le courrier, lui, diminue chaque année.

Bientôt les calendriers, aussi... Une tradition ! A l'heure du portable et des montres connectées, la formule papier a-t-elle toujours autant de succès ?

L.D. : Elle fait partie du métier. Ce sont les us et coutumes ! Les calendriers de fin d'année, ça compte ! Et pas seulement pour nos anciens ; certains jeunes me les demandent... Notons que la vente des calendriers n'est pas un service La Poste. Elle se fait sur décision individuelle de chaque facteur, en dehors de ses horaires de travail.

Propos recueillis par Luc RICHARD

Dormelles en fête

10

LES ÉVÈNEMENTS DU COMITÉ DES FÊTES

Halloween

SORTS, FRAYEURS ET FRIANDISES

Bravo à Jonathan qui a su organiser Halloween et créer avec l'aide d'autres bénévoles une ambiance de folie avec une décoration particulièrement effrayante et la musique déroutante de Gaylord. *Les enfants, mais aussi leurs parents, ont également pu se régaler des bonnes crêpes chaudes offertes par le comité des fêtes et délicatement préparées par nos deux sorcières LES Anne Marie, pendant que Muriel, Karyn, Aneta, Crystal et Jennifer procédaient au maquillage des petits monstres venus très nombreux pour jeter des sorts sur notre village.*



Nous avons parcouru les rues et frappé aux portes des maisons... Aussi remercions-nous les administrés qui ont osé nous affronter en offrant des friandises. A la bibliothèque, Cassandre, Aneta et Christophe ont reçu tout ce petit monde devant leur porte.



Les bonbons étaient de mise si l'on ne voulait pas finir en crapaud, ou pire encore, à en croire les histoires effrayantes d'Halloween lues dans les beaux livres disponibles à la bibliothèque !

Nos petits monstres ont également eu l'occasion de voir Guillaume dans son Auberge maléfique où il était en train de préparer le chaudron du dîner au cas où les enfants se perdaient dans sa cuisine... Cela devait faire des années qu'il n'avait plus enlevé les toiles d'araignées, pour nous offrir une si belle décoration ! **Un grand merci à tous, cette année encore Halloween fut un grand succès.**

J.L.

Brocante et vieilles voitures



Le dimanche 10 septembre a eut lieu notre brocante annuelle. Dès 6h00 du matin, les chineurs étaient déjà sur place pour attendre les exposants. Une fois ceux-ci installés, les négoce pouvaient commencer : 50 courageux avaient prévu de débarrasser



La kermesse a tenu toute ses promesses

leurs greniers d'encombrants. Une belle journée sous la chaleur, invitant les badauds à se rapprocher de la buvette où une équipe les attendait dans la joie et la bonne humeur. **Dans la matinée, des amoureux de voitures vintage (pas moins de 15 voitures présentées) sont venus exposer leurs merveilles, et à ce moment là, nous étions tous entrain d'échanger nos souvenirs d'enfance,** et la « cerise sur le gâteau » était le camion américain qui par sa grandeur attirait tous les regards, surtout ceux des enfants curieux de ce monstre. Après une bonne journée sous un soleil éclatant, chacun remballa ses affaires, et laissa place net pour une prochaine organisation. Les membres du Comité des Fêtes vous remercient de participer à nos manifestation !

Dominique GAULON



Vive la kermesse

Samedi 1^{er} Juillet 2023, Cour de l'école, Dormelles. **On s'affaire, de nombreux parents d'élèves viennent prêter main forte aux bénévoles déjà sur place.** On ramène de nombreux jeux en bois (gentiment prêtés par la CCMSL). Peu à peu les enfants commencent à remplir la cour ; se baladant entre de la buvette au chamboulé-tout, du basket au circuit de voiture... Fléchettes, billes, tire-verre express, pêche aux canards... autant de stands, dont le plus attendu : le maquillage. La joie est à son comble, petits et grands s'amusent... Journée très réussie ! **Merci au Comité des Fêtes de Dormelles pour l'installation, les Loupiots de l'Orvanne pour l'Organisation et bien sûr les nombreux parents dévoués à nous aider.**

Zénaïde GARRET (12 ans)



Choucroute - karaoke : et de 3



3^{ème} soirée « choucroute-karaoke » du Comité des fêtes le 18 novembre dernier, où pas moins de **140 convives avaient répondu présents.** Après une matinée de décoration et un après-midi de cuisine, à 20h00, la soirée commença. **Le Président, Dominique Gaulon, remercia et mit à l'honneur son équipe pour son dévouement, puis notre DJ Olivier, d'Epic Night, envoya les premières chansons du karaoke,** et là, de nombreux

chanteurs s'exécutèrent, le public reprenant en chœur. Pendant ce temps en cuisine, l'équipe préparait puis apportait les plats tout chauds de choucroute. La soirée était bien partie et, minuit sonnant, la piste de danse fut vite remplie. Tôt le matin, la fatigue se faisant ressentir, chacun se retira avec la joie et le bonheur d'avoir passé une agréable soirée... dans l'attente de la suivante !

D.G.



Être ado à Dormelles

Thomas : J'ai 12 ans et habite Challeau depuis huit ans. En 5^{ème} au collège de Lorrez le Bocage, je prends le bus tous les jours, descends à pied jusqu'à l'arrêt de Challeau, longe la partie où des travaux ont été fait mais **malgré les chicanes les voitures roulent encore vite**, alors que c'est limité à 30km/h, et maintenant qu'il fait nuit matin et soir on ne se sent pas en sécurité. Le week-end avec mes copains on va souvent à Flagy pour jouer au city. Nous trouvons la route dangereuse car les voitures roulent vite quand elles nous doublent. Quand je me rends chez mon pote je prends la départementale entre Challeau et le bourg de Dormelles et c'est super dangereux, les gens roulent comme des fous.

Zénaïde : Collégienne à Lorrez, tous les jours je prends le bus devant la mairie. Plus tard j'aimerais être pâtissière mais je crains qu'il n'y ait pas de transport pour certaines écoles. Pour voir mes amies nos parents nous véhiculent d'un village à l'autre. Mais **j'apprécie beaucoup notre petit village de campagne**.

Clément : Pour moi être adolescent à Dormelles **c'est assez compliqué en ce qui concerne les transports**. On ne peut pas avoir la quiétude de la campagne et les services d'une



ville mais depuis le début de l'année, les bus qui font la liaison avec Fontainebleau sont très souvent en retard ou même carrément absents, matin ou soir. Nos parents s'organisent entre eux pour nous conduire mais c'est franchement compliqué. Ce qui nous manque dans notre village, c'est un endroit où l'on puisse se retrouver et faire des activités sportives.

Je me doute bien que c'est compliqué pour un village comme le nôtre et j'espère que mon message sera pris comme un avis et non comme une critique négative, parce que j'aime mon village. **Je me sens mieux ici qu'en ville.**

Naël : Je viens à Dormelles un week-end sur deux mais **je ne rate pas l'occasion de me rendre à la bibliothèque** parce que, malgré la superficie, je trouve toujours de nouveaux manga ou BD pour les jeunes comme moi qui en sommes fan. Il y en a pour tous les genres mais ce que j'adore c'est l'application permettant de se faire livrer à Dormelles tous les livres souhaités. L'équipe est super sympa et n'hésite pas à répondre à nos demandes personnelles et discuter avec nous de nos envies.

Alice : Je fais des études artistiques et **j'aime beaucoup me rendre à Paris dans des expositions et des musées**. A Dormelles, si nos

parents ne peuvent pas nous emmener en gare, nous pouvons utiliser le TAD (le Transport A la Demande). Depuis l'application, je peux réserver ma place dans un mini bus qui m'emmènera directement à la gare de Moret. Ce service est inclus dans mon pass navigo, je n'hésite pas à en profiter.

Titouan : J'ai 11 ans et j'habite à Dormelles depuis 2019. Je suis en 6^{ème} et tous les matins je prends le bus pour aller au collège Jacques Prévert de Lorrez le Bocage. J'aime bien Dormelles car on peut s'amuser entre copains, faire du vélo dans les bois, du foot sur le stade, du basket, et il y a même une bibliothèque pour les petits comme pour les grands ! Plus tard je voudrais être sportif de haut niveau, je joue au foot, pratique le pentathlon moderne dont je ne me lasse pas ! Mais je suis inquiet pour mon avenir, crains de ne pas trouver de travail ou de ne pas gagner assez d'argent ; mais bon, ça c'est pour demain ; aujourd'hui j'ai déjà assez de devoirs comme ça !

Nils : Je suis au lycée Couperin à Fontainebleau et pour m'y rendre, il n'y a qu'un seul bus le matin et un seul le soir. Quand je termine plus tôt, je suis obligé d'attendre au lycée. Ça serait bien que nous ayons deux bus le matin ou deux le soir, pour nous permettre de rentrer plus tôt en fin de journée car rentrer tous les soirs à 19h chez soi, c'est fatiguant, surtout l'hiver.



Lycée Couperin à Fontainebleau

Lisa : Je termine ma scolarité au collège de Lorrez et l'année prochaine je serai au lycée Couperin à Fontainebleau où je fais de la natation en club. **Je suis régulièrement en compétition en France au niveau national**. J'aurais bien aimé poursuivre ma scolarité en sport études avec la natation mais il n'y a pas de lycée dans la région qui le propose. Je suis attaché à mon village où j'aime bien faire du vélo et aller pique-niquer avec mes copines en forêt.

Colin : J'ai 11 ans et vais au collège à Lorrez en bus. Je suis content de retourner voir mon maître de CM2 à Dormelles. D'ailleurs, la cour de récré est super bien maintenant. Un mini terrain de basket a été tracé au sol ainsi qu'un terrain pour jouer au ballon prisonnier. Ça fait plaisir de voir que ça change. J'aime bien mon village, aller faire des balades à vélo, aller en forêt. Ce que j'aime aussi, c'est aller sur le terrain de foot et faire des parties avec mes potes et les copains de mon frère. On se retrouve à 6, on s'éclate bien mais le terrain est trop grand pour nous tous. On aimerait bien avoir un city stade comme à Flagy. En tout cas, je suis bien à Dormelles, j'aime bien la tranquillité et ma famille aime bien nous rendre visite pour ça. **Je fais de la natation à Montereau trois fois par semaine. J'ai régulièrement des compétitions dans le département. Je fais du violon aussi depuis trois ans à l'école de Voulx**, c'est un bel instrument mais ça demande pas mal de travail.

Propos recueillis par Christophe TESSIER

Maurice DEROSIN



Départ d'un ancien Dormellois, Maurice DEROSIN fils de cultivateur des environs de Courtenay, né le 5 janvier 1933, arrive à Dormelles au début des années 1950, comme ouvrier agricole à la Bikad, ferme tenue par la famille CHEVRON. Il est sans aucun doute le dernier à avoir labouré les glaises des grands bois avec des chevaux. La Bikad

est sur la route du Bois-Piget où il rencontre la jeune Paulette BELLIOU. Ils se marient à Dormelles en 1956 et ont 2 enfants, Sylvie (1957) et Gilles (1961). Dans une des vignes de Gilbert BELLIOU, son beau-père, il construit la maison familiale au 6 Rue des Vignes Basses en 1964 puis monte son entreprise de maçonnerie et son 1er chantier sera le pavillon des Matignon, Rue du Pavé.

À la mort de Gilbert BELLIOU, en 1968, ils reprennent la ferme du Bois-Piget, 32 HA à l'époque.

Un peu à l'étroit vu son énergie débordante, il loue une ferme de 60 HA dans l'allier faisant parfois la route en tracteur malgré les 242 kms.

Paulette tombant malade, il cède la ferme bourbonnaise et se lance dans l'élevage de brebis en 1976, dont il y a encore aujourd'hui des descendantes.

Il construit la bergerie actuelle en 1983 pour engraisser des agneaux maigres, puis il me cède la ferme en 1984 et monte l'Artisanale Dormelloise avec son gendre.

Il s'implique dans la vie du village via la chasse, sa plus grande passion, en dirigeant une société de chasse autour du Bois-Piget, et aussi en participant au comité des fêtes et à la vie municipale à partir de 1976 comme conseiller et adjoint de Michel VERRIELE.

À la retraite en 1994, il s'occupe en retapant la grange du Pimard (6 Route de Dormelles) et aussi avec la chasse, le tarot, ses cinq petits-enfants et les coups de main à la ferme.

Il restera jusqu'à la fin de sa vie dans sa maison du 6 Rue des Vignes Basses avant de traverser la rue pour rejoindre la maison pour tous le 24 août 2023.

Son fils, Gilles DEROSIN

« Je ne t'oublierai jamais Maurice, j'avais le plaisir de te recevoir à la Mairie, ou même de te croiser sur la commune, et je savais déjà rien qu'en te voyant que tu allais raconter une blague car tu rigolais déjà avant même de la raconter. Tu étais toujours souriant et bienveillant avec nous. Je te remercie pour ces petits moments de rire et de joie que tu nous as apportés pendant des années ».

Jennifer LANTIER

Trait d'union n° 85, la vie à Dormelles et dans ses hameaux.

ISSN 1265 – 3659 – n° presse 11P94

Siège Social : Mairie, 14, rue de la Mairie - 77130 Dormelles.

Directeur de la publication : Francis LARGILLIERE.

Rédactrice : Sylvie Loison Largillière

Comité de rédaction : Hélène Urion - Noël, Serge Aurich - Danna, Luc Richard, Nadine Lemberton, Isabel Buc, Christophe Tessier, Widiane Laqlach, Jennifer Lantier.

Ont collaboré à ce numéro : Marc Dekindt et Pascal Lomet (ASPHD), Ludovic Degremont, Gilles Derosin, Nadine Desbordes, Zénaïde Garret, Dominique Gaulon, Sorenza Megnien, ainsi que Maïssa et Eden.

Etat Civil

AVIS DE NAISSANCES

LACOUR Jonas, James né le 19 juillet 2023 à Fontainebleau,

MLLET Aria, Luz, Monique née le 30 juillet 2023 à Melun,

BRETON Marceau, Jacques, Claude, Daniel né le 6 août 2023 à Fontainebleau,

DE PRIL Kenzo, Jean-Louis, Ali né le 25 août 2023 à Montereau,

LOSSET Suzane, Coline née le 8 septembre 2023 à Fontainebleau,

GIRAULT Marie, Rose, Lucette née le 8 octobre 2023 à Fontainebleau,

MICHEL NGOC Léa-Mai, Marie-Claude, France née le 27 octobre 2023 à Fontainebleau.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Mme GRANICZEK veuve FIRLIT Maria, Stanislawa décédée le 16 juillet 2023 à Montereau,

Mme SAIGNE Catherine, Lucie, Simone décédée le 22 juillet 2023 à Melun,

Mme HABER-CAQUET Sandra, Marie, Madeleine, Renée, Germaine décédée le 1^{er} novembre 2023 à Corbeil-Essonnes,

Mme BAGNOLINI veuve MARTINELLO Thérèse, Diane décédée le 27 octobre 2023 à Montereau.

DÉCÈS À DORMELLES

M. DEROSIN Maurice, Georges décédé le 21 août 2023

DÉCÈS À LA MAISON DE RETRAITE

Mme DUFERMONT veuve LAJARRIGE Chantal, Stéphanie, Anne-Marie décédée le 27 juillet 2023,

Mme PLÉE veuve TONIOLO Nicole, Ginette décédée le 12 août 2023,

M. CZUBA Auguste, Léopold décédé le 20 septembre 2023.

Du 20 au 28/01/24 inclus :
fermeture de l'Auberge du Bocage

Du 18 janvier au 17 février :
recensement de la population

AGENDA 2024

• **Samedi 6 janvier : Cérémonie des vœux du Maire**
à 11h00 à la salle des fêtes

• **Samedi 6 janvier : Assemblée générale de La Société de Pêche « La Truite Dormelloise »** à 16h00 à la salle des fêtes

• **Dimanche 7 janvier : Assemblée Générale du Comité des fêtes**
à 11h00 à la salle des fêtes,

• **Samedi 20 janvier : AG Bibliothèque**

• **Samedi 3 février : Soirée déguisée**
organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes

• **Dimanche 10 mars : Conférence sur l'eau**
organisée par l'ASPHD (16h00 salle des fêtes)

• **Dimanche 24 mars : Marché de Printemps**
organisé par l'Atelier à la salle des fêtes

• **Samedi 30 et dimanche 31 mars : Exposition peintures et sculptures**, organisée par le Comité des fêtes et l'Association Image et peintures à la salle des fêtes

• **Samedi 13 avril : Concert de la Renaissance vouloise**
à 18h00 à la salle des fêtes (voir p. 3)

• **Samedi 8 juin : concours de pétanque**
organisé par le Comité des fêtes à la salle des fêtes

• **Samedi 22 juin : fête de la musique**
organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes et l'Auberge du Bocage